

# PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

## L'EDITO



**Jeunesse  
Rurale !**

### SOMMAIRE

Evènement réseau.....p2  
 TIC.....p3  
 MSA.....p4-5  
 AG SRH..... p6  
 Animation canton.....p7  
 Carte moisson.....p8  
 Bien dans mes bottes .....p9  
 CA + Réunion féria.....p10

**Voilà l'été, voilà l'été, voilà l'été olé !**

L'été est synonyme de fêtes et d'apéros, mais pour les agriculteurs ça rime surtout avec récolte! Les productions de fruits et légumes arrivent à maturité, les blés commencent à être moissonnés, les grappes de raisin se ferment... Depuis le premier jour de l'été, le soleil brille et le thermomètre s'affole ce qui annonce un nouvel épisode de sécheresse, cela conforte notre position d'accentuer notre travail sur la ressource en eau, et d'en faire un sujet de bataille à travers la Chambre d'agriculture. En parlant d'aléas, nous avons une pensée pour tous les agriculteurs touchés par les chutes de grêle il y a quelques semaines.

L'été rime aussi avec travail matinal, et par conséquent, des nuisances sonores causées par les tracteurs et moissonneuses. N'hésitez pas à aller rencontrer vos voisins pour leur expliquer les raisons de votre travail de nuit. Les fruits et légumes embellissent les étals des marchés et des supermarchés mais soyez attentifs aux tromperies ! N'hésitez pas à faire remonter les problèmes observés. Suite aux manifestations de l'année dernière, un supermarché vient d'être condamné pour tromperie sur l'étiquetage des vins. Nous espérons que cela montrera l'exemple.

Début juin, nous étions 8 au Congrès national JA à Roanne (42). Nous remercions les JA42 pour l'organisation et l'accueil, nous étions heureux de retrouver les JA de métropole et des DOM-TOM. Le rapport d'orientation intitulé « Jeunesse et ruralité » a soulevé de nombreuses questions. C'est un vaste sujet que nous devons prendre au sérieux car nous sommes cette jeunesse qui anime cette ruralité. Demain, si nous enlevons les agriculteurs des villages, c'est toute une économie et une vie sociale qui seront mises à mal. Soyons fiers de notre métier et de nos campagnes que nous embellissons tous les jours par notre travail et battons nous pour garder notre mode de vie dans nos villages et l'esprit du sud qui y règne.

La période actuelle est calme pour l'activité syndicale, mais les JA ne s'arrêtent jamais! Le 14 juin avait lieu la 3e édition de la soirée « L'Arène du Terroir » qui, malgré la pluie, a attiré 400 personnes au cœur des arènes, pour déguster les produits issus d'exploitations JA. Je remercie vivement les producteurs, bénévoles et salariés qui sont venus prêter main forte.

Le 4 juillet, nous organisons un CA couplé avec la réunion Féria, l'occasion pour vous de vous familiariser avec le fonctionnement JA et pourquoi pas vous donner l'envie de vous impliquer au sein de notre réseau. Vos idées et votre vision comptent pour faire avancer l'agriculture Héraultaise et Française. Rejoignez nous, on échangera sur le futur de JA34 et ensuite nous partagerons un moment convivial, autour d'une grillade !

Au plaisir de vous retrouver, bon été à tous !



POINT ACCUEIL INSTALLATION  
HERAULT



**Rémi DUMAS**

Secrétaire Général

Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

JEUNES AGRICULTEURS DE L'HERAULT  
 Mas de Saporta - 34875 LATTES  
 04.67.92.18.11  
 jeunes\_agriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHeraut

## AGENDA JA34

01 juillet : CPR Mtp Lunel  
 01 juillet : CPR Piscénois  
 02 juillet : CT SAFER  
 04 juillet : CA JA34

04 juillet : CDOA  
 05 juillet : MSA JA PAI

# EVÈNEMENT RÉSEAU

## 53ème congrès JA

### A la découverte de la Loire avec les JA34



Les 4, 5 et 6 juin derniers, une délégation de 7 jeunes agriculteurs héraultais + l'animatrice sont partis au Congrès national des Jeunes Agriculteurs à Roanne, dans le département de la Loire.

Plus de 50 agriculteurs ont représenté la région Occitanie. Nous pouvons être fiers de notre délégation !

La première journée a débuté avec l'ouverture du congrès et de la séance à huis clos pour la présentation et le vote du rapport de la commission nationale des statuts et conflits, du rapport financier et du rapport d'activité. A 19h, l'ouverture officielle du Congrès a été lancée avec les discours des politiques, et s'en est suivi une soirée de gala où les JA ont pu découvrir et apprécier les produits locaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes et faire la fête jusqu'au bout de la nuit !

Le second jour a été consacré au travail sur la réflexion autour de l'identité des JA. L'après-midi nous avons participé à la traditionnelle séance des amendements du rapport d'orientation, ayant pour sujet « Jeunesse et ruralité » où plus de 159 amendements ont été débattus jusqu'à tard dans la nuit ! La région Occitanie a défendu 13 amendements, qui ont tous été adoptés.

Lors du troisième et dernier jour de congrès, le fonds de dotation Terres Innovantes nous a été présentée. S'en est suivi la table ronde intitulée « La place de l'agriculture dans le système géopolitique actuel et futur » en présence de Guillaume Cabot, de Denis Deschamps enseignant en géo-économie et Chargé Dominique Président de Coop de France.

Et enfin pour terminer ce congrès, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume s'est prêté au jeu de questions réponses avec les agriculteurs présents dans la salle et a abordé les sujets suivants : le



RGA, les EGA, le foncier, les produits phytosanitaires, les accords commerciaux internationaux et la PAC. Le Ministre s'est engagé à ce que le budget dédié à l'installation soit à la hauteur pour permettre à tous d'être accompagnés dans le cadre de son installation. Il a indiqué également que la France s'oppose à la baisse de la PAC. Samuel Vandaelen président des JA a précisé que le réseau serait attentif à ce que les engagements soient maintenus.

VOTRE SERVICE PUBLIC DE  
PROXIMITÉ ÉLECTRICITÉ



51 communes,  
4 agences

CESML.COM

ACCUEIL CLIENTÈLE ET SIÈGE  
ADMINISTRATIF ST-GELY-DU-FESC



04 67 66 67 66

ACCUEIL CLIENTÈLE ET  
AGENCE TECHNIQUES GRABELS



04 67 10 40 70

ACCUEIL CLIENTÈLE ET  
AGENCE TECHNIQUES PAULHAN



04 67 22 35 00

ACCUEIL CLIENTÈLE ET AGENCE  
TECHNIQUES ST-MARTIN-DE-LONDRES



04 67 66 67 30

## Demander le remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation !

Depuis le 01er juin, vous pouvez demander votre remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les volumes de GNR, de fioul lourd et de la TICGN utilisés par les professionnels agricoles ! A compter de cette année, le remboursement est étendu aux GPL utilisés comme combustibles assujettis à la TICPE.

### QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

Les exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire, y compris dans le secteur de l'aquaculture marine

Les entreprises de travaux agricoles et forestiers

Les CUMA

Les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité agricole

Les personnes redevables de la cotisation de solidarité

### QUELS SONT LES MONTANTS DE REMBOURSEMENT POUR LES CONSOMMATIONS

#### AU TITRE DE 2018 SONT ?

Pour le GNR : le montant du remboursement est fixé à 0,1496 €/litre ;

Pour le fioul lourd : le montant du remboursement est fixé à 137,65 €/tonne ;

Pour les GPL : le montant du remboursement est fixé à 57,2 €/tonne (à compter du 1er avril 2018) ;

Pour le gaz naturel : le montant de remboursement est fixé à 8,331 €/Mwh.

### COMMENT FAIRE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT ?

Depuis l'année dernière, la demande se fait exclusivement sur internet, à l'aide du portail Chorus pro : <https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1> dès que la demande de remboursement excède 300€. Pour vous accompagner lors de votre demande : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/documentation/memento-saisir-une-demande-de-remboursement-ticticgn/#1522314752134-2110dbbb-1becb5d1-16c22add-8eao8a44-2b58>

En dessous du seuil de 300€, l'utilisation papier est encore possible (vous trouverez le CERFA sur le site des JA34) à Direction départementale des finances publiques de l'Hérault - Cellule de Remboursement TIC – TICGN -334 allée Henri II de Montmorency - 34954 MONTPELLIER CEDEX 9

Les remboursements partiels de TIC sur le fioul lourd et le gaz naturel sont placés sous le régime de minimis agricole. Vous devez donc joindre à votre demande une attestation récapitulant les autres aides perçues au titre du règlement de minimis au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices précédents.

**CALVET**  
La pulvérisation sur mesure

**PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »**

ECO + ARRIÈRE  
De 600 à 2000 litres

ECO + SEMI PORTE  
De 600 à 1500 litres

**PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »**

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ  
De 600 à 2000 litres

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE  
Aspiration inversée de 600 à 2000 litres

**POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES**

POUDREUSES PORTÉES  
De 150 à 300 litres  
Trainées 700 litres

**« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »**

EPAMPREURS ET BATI

e-mail: calvetlez@wanadoo.fr Tél: 04 68 27 27 70  
Site: www.calvet.com Site: www.calvet.com Fax: 04 68 27 17 02

41 ALLÉE DU ROUSSILLON  
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

### Pensez à déclarer vos revenus !

Vous êtes non salarié agricole ou cotisant de solidarité : chaque année, vous devez déclarer à la MSA le montant de vos revenus professionnels. La déclaration d'ensemble constitue désormais la déclaration de référence des différents revenus professionnels quel que soit le régime fiscal du cotisant non-salarié (réel ou micro).

#### Qui est concerné ?

L'appel de vos cotisations repose sur un système déclaratif. Vous devez donc transmettre chaque année à votre MSA une déclaration de vos revenus professionnels si vous êtes :

- chef d'exploitation ou d'entreprise agricole ou membre de société affilié comme non salarié agricole ;
  - cotisant de solidarité ;
- pluriactif rattaché exclusivement à la MSA pour vos activités agricoles et non agricoles.

#### Quels sont les revenus professionnels à déclarer ?

Vous devez déclarer les revenus professionnels sur lesquels vous êtes fiscalement imposable, en tant que non salarié agricole.

Par conséquent, tous les revenus (BA, BIC, BNC...) provenant de votre activité agricole et, le cas échéant, de son prolongement (tourisme, commercialisation ou transformation) entrent dans la base de calcul de vos cotisations.

Si vous relevez du régime fiscal du micro-BA :

- Vous devez déclarer le montant de vos recettes agricoles hors taxes perçues au cours de l'année précédente à la case B7 de la DRP, sans abattement (l'abattement de 87% sera réalisé par la MSA).
- Vous devez déclarer la quote-part de recettes revenant au conjoint/partenaire PACS ou aux enfants (avant l'abattement de 87% réalisé par la MSA) à la case B13 de la DRP.

Si vous exercez en société :

- Vous devez également déclarer certains dividendes ou bénéfices perçus par vous et/ou certains membres de votre famille associés non participant.

En cas de pluriactivité (non salarié agricole à titre principal) :

- Vous devez également déclarer vos revenus non agricoles fiscalement imposables sur la DRP.



## Faites votre demande de prise en charge de vos cotisations sociales !

Dans le cadre de l'aide aux agriculteurs, la MSA engage pour l'année 2019, une nouvelle campagne sur le fonds d'action sanitaire et sociale 2019, en direction des chefs d'exploitation qui rencontrent des difficultés pour le paiement de leurs cotisations sociales, dont les revenus sont particulièrement faibles, ou qui ont subi en 2018 des aléas climatiques.

### Qui est concerné ?

Les prises en charge, sur la campagne 2019, s'adresseront prioritairement aux chefs d'exploitation agricole et d'entreprises agricoles victimes de la sécheresse, du gel, de la grêle et des inondations ainsi qu'aux apiculteurs et ostréiculteurs victimes de la « Malaïgue ».

Sont exclus du dispositif :

- Les cotisants de solidarité
- Les entreprises placées en liquidation judiciaire
- Les chefs d'exploitation installés en 2019
- Les chefs d'exploitation ayant cessé leur activité

### Quelles pièces sont à fournir ?

Les demandeurs devront fournir obligatoirement leur dernier avis d'imposition et compléter impérativement l'attestation de minimis, car les cotisations prises en charge au titre de ce dispositif sont soumises aux règles de minimis (20 000€).

Pour pouvoir y prétendre, il est nécessaire de compléter le dossier de « [demande de prise en charge de cotisations 2019](#) » que vous retrouverez sur le site des JA34, accompagné des pièces justificatives nécessaires. Les dossiers sont à retourner **au plus tard le 31 juillet 2019**, à l'adresse suivante :

**Mutualité Sociale Agricole du Languedoc**

**Service Recouvrement PEC FASS**

**TSA 54801**

**48007 MENDE Cedex**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Service de Remplacement 34

### Assemblée Générale du SRH



Le Service de Remplacement de l'Hérault a tenu son Assemblée Générale jeudi 27 juin au CFPPA de Montpellier. Comme chaque année, le procès-verbal de l'AG de 2018 était soumis à l'approbation des adhérents présents, de même que le rapport d'activité et le rapport financier de l'année écoulée. En comparaison avec 2017, le nombre de jours de remplacement a

légèrement diminué. Cependant une évolution pour les motifs « mandats » et « maladie/accident ». La plus forte augmentation observée concerne le motif « congé » (de 95 jours à 167 jours)! Le nombre d'adhérent a aussi augmenté ce qui montre que les agriculteurs font de plus en plus appel au service de remplacement même s'il reste encore beaucoup de personne à convaincre.

Pour l'équipe du Service de Remplacement, l'AG a aussi été l'occasion de présenter le plan d'actions 2019 avec des

axes forts: le renforcement de la communication, le recrutement de nouveaux agents de remplacement, la fidélisation des adhérents et l'animation des relations institutionnelles. Un temps d'échange avec l'assemblée a également permis d'ouvrir le débat sur les propositions pour améliorer le service, pour renforcer la communication et voir les leviers pour gagner en efficacité. L'Assemblée Générale s'est clôturée par une intervention de Thais Morisson, juriste en droit social à la FDESEA 34, sur la thématique « Droit du travail et agriculture ». Un rappel sur la durée du travail et sur les documents obligatoires a été proposé. On vous dit à l'année prochaine avec un bilan des actions proposées !

**PELLENC**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONCESSIONNAIRE  
**CLAAS**

Sélection du mois  
**L'ECIMEUSE PANORAMA**

Une équipe, proche de vous !

Thierry DUPRE  
06 87 74 93 50  
Montpellier

Jean-Francois COUSTES  
06 24 21 56 31

Franck LASSELIN  
06 26 63 35 99

Carcassonne  
Narbonne  
Béziers  
Lézignan-Corbières

**PELLENC**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Agence de Servian (34) • ☎ 04 67 39 29 00  
Agence de Carcassonne (11) • ☎ 04 30 51 60 10  
Agence de Lézignan (11) • ☎ 04 68 27 56 19

[www.materiel-agricole-pellenc.com](http://www.materiel-agricole-pellenc.com)

### Malgré la pluie, l'Arène était en folie !

Le 14 juin dernier, le canton de Castries-Pic Saint-Loup a enflammé les arènes de Saint-Geniès des Mourgues pour la troisième année consécutive, malgré le mauvais temps !



Le Canton a une nouvelle fois souhaité mettre un point d'honneur à la richesse et à la diversité de l'agriculture locale. En proposant une soirée où les consommateurs peuvent aller directement à la rencontre des producteurs locaux et goûter leur production. Cette année, cet événement a réuni plusieurs producteurs de : producteur de fromages, éleveur de taureaux, d'escargots, de porcs... Qui ont proposé de

nombreux mets, qui ont émoustillé les papilles des grands et des petits ! Les JA ont eux aussi proposé leurs célèbres crêpes paysannes à base de lait de chèvre, d'œufs du coin, tartinées de confiture maison concoctée par une agricultrice, et des frites maisons !

Autant de mets que l'on pouvait partager entre amis ou en famille autour d'un verre de vin proposé par les 07 domaines présents. Les stands ne se sont pas désempli de la soirée !



Le groupe Pause Café et les DJ's Alban & Baguette se sont succédés tout au long de la soirée, pour assurer une ambiance chaleureuse et festive, qui ont fait déhancher les 400 personnes venues partager la soirée avec les JA !

Cette soirée ne serait pas une réussite sans nos producteurs, partenaires et bénévoles ! Nous remercions l'ensemble des producteurs JA, présents ce soir là, qui a su régaler les papilles des participants, mais également les bénévoles, sans qui cette soirée ne se serait pas aussi bien déroulée. Et enfin, nous tenons remercier chaleureusement nos partenaires, la Mairie de Saint Geniès des Mourgues, les caisses locales de Groupama Bérange-Cadoul et de Lunel, la caisse locale du Crédit Agricole du Berange, la coopérative COPAL, le vendeur de matériel agricole AGRICOCAGNE, le vendeur de pulvérisateur IDEAL, et l'ancien GEDA Est-Montpelierain.

**On vous dit, à l'année prochaine !**







**PAYS D'OC**  
Indication Géographique Protégée  
Vins de cépage(s)

# DEVENEZ PAYS D'OCCOLOGUE

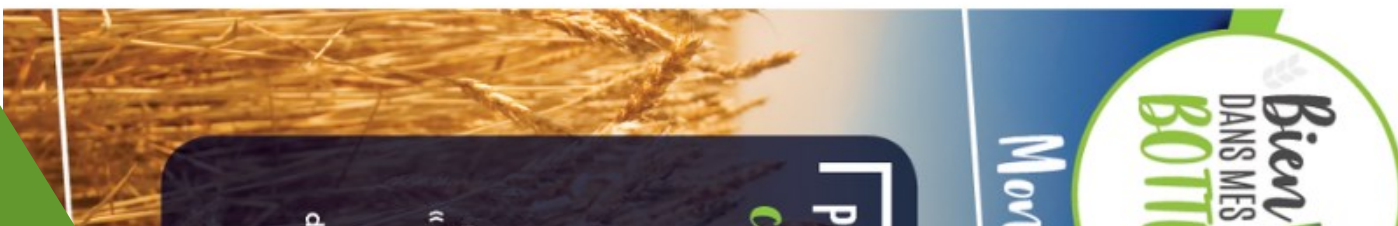
Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages, tous les goûts.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmentère gamay mon-deuse carignan chénasien crinart cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marzéda grenache gris sau-vignon vignoble grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chassan mourvèdre chenin chairette co-lombard muscadet mansuète muscat à alexandrie piquepoul blanc négrette moussane semillon vert-blanc ugni blanc vermentino melibocéo tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sau-vignon gris gros manseng hordoulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc trädling sauvignon gris carignan blanc



© 2018 - Pays d'Oc

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Bien DANS MES BOTTES

Très prochainement...

Mon instant MOISSON

POUR PARTICIPER, c'est simple!

1/ 📷 Choisissez votre meilleur CLICHÉ !

2/ 📄 A partir du 24 juin envoyez-le-nous via notre PAGE FACEBOOK

« Bien dans mes bottes » !

3/ 🎁 Tentez de GAGNER de nombreux CADEAUX !



**Groupam**  
MÉDITERRANÉENNE  
la vraie vie s'assure

**OX**  
LANGUEDOC

**safer**  
Occitanie



**→ Nos métiers**

- **Agrorépartition / collecte et négoce grandes cultures**
- **Semences**  
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **1000 multiplicateurs - 20 000 ha.**
- **Accompagnement des filières Viticoles - Arboricoles & Maraichères**  
Appuis techniques et approvisionnement: - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**  
GCE Service à Lézignan-Corbières (création graphique - emballage - bouteilles, ...)
- **Nutrition & productions animales**  
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins, 300 000 agneaux commercialisés, production Label Pampèdes, 500 000 canards abattus et transformés/an**
- **Volailles, Label et standard 80000 abatages/sem.**
- **Services à la production**  
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto, ...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERRIS, filiale spécialisée.**

**→ Vos Contacts :**

- **SIGNAC - ASPIRAM**  
04 67 67 66 77  
Jean Luc BOST -  
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**  
04 67 85 34 89  
Frédéric CLERISSI -  
06 09 85 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**  
04 67 93 60 22  
Céline FOURNIE -  
06 27 34 66 29
- **DONZAC**  
04 68 91 24 51  
Benoît ESCOURROU -  
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**  
04 67 39 20 06  
Kavir RIVERA -  
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**  
04 67 38 00 02  
Sébastien ROUSSE -  
06 16 34 00 94



Lézignan Corbières

[www.arterris.fr](http://www.arterris.fr)

Tél. 04 68 27 89 32

[contact@arterris.fr](mailto:contact@arterris.fr)

**Récoltez des remises avec la carte moisson**

En tant qu'adhérent JA, vous pouvez bénéficier de la Carte Moisson !

**C'est quoi la carte moisson ?**

Cette carte vous permet ainsi qu'à votre famille, de bénéficier tout au long de l'année de nombreux avantages, tarifs préférentiels et remises auprès de nombreux partenaires locaux et nationaux : vacances, loisirs, sorties, bien-être, etc.



**Comment l'obtenir ?**

Pour obtenir la carte moisson, vous devez être adhérent aux JA34.

Pour plus de renseignements veuillez contacter les JA par téléphone au 04-67-92-18-11 ou par mail : [jeunes\\_agriculteurs34@saporta.net](mailto:jeunes_agriculteurs34@saporta.net)

Site internet : <https://www.carte-moisson.fr/>



Daniel BARTES - Technicien  
Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25

5, Route des Lones - 84420 PLOLENC Tel 04 90 62 42 42 - Fax 04 90 62 50 70 Mail : [info@vitipro.fr](mailto:info@vitipro.fr)



Les JA invitent tous ses adhérents à participer à son prochain Conseil **d'administration**, pour commencer à travailler sur les élections des cantons JA en fin d'année 2019 et sur la nouvelle mandature JA34 2020-2022 !

Nous aimerions que tous nos adhérents participent à l'élaboration de ce projet, afin que les idées de chacun soient prises en compte.

**On vous donne RDV le**

**JEUDI 04 JUILLET**

**À PARTIR DE 18H**

**AU CAMPOTEL À SERVIAN**

Outre le fait de travailler, nous passerons un bon moment entre JA !

*Les JA organiseront une grillade à l'issue de la réunion.*

## RÉUNION FÉRIA 2019

A la suite du Conseil d'administration, nous organiserons la première réunion féria ! Et oui, les JA régaleront les papilles des visiteurs pour la 29ème année consécutive à la Féria de Béziers.

Cette année, il y a beaucoup de changements ! Du coup on vous donne RDV en même temps que le CA pour commencer à organiser l'évènement, le



**JEUDI 04 JUILLET**

**A PARTIR DE 18H**

**AU CAMPOTEL À SERVIAN**

# CUMA



**FD CUMA Hérault** - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -  
Tel: 0467272707

**Antenne Chambre d'Agriculture** - ZAE LA BAUME -  
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

# Hérault